



No de résolution
ou annotation

Lundi, le 05 août 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
tenue le 05 août 2024 à 20h00, au 146, route 195 à Lac-Humqui et à laquelle étaient présent(e)s : monsieur le maire Gino Canuel ainsi que les conseillères et les conseillers suivant(e)s :

Mme Caroline Dumont, conseillère no 1
Mme Diane Soucy, conseillère no 2
Mme Karine Dechamplain, conseillère no 3
Mme Nancy Malenfant, conseillère no 4
M. Normand Henley, conseiller no 5
M. Marc Michaud, conseiller no 6

Les membres présents forment le quorum, sous la présidence de M. Gino Canuel, maire.

Ils sont également présents deux(2) citoyens, les employés municipaux Patrick Gagnon, Yan-Michaël Guimond et Isabelle Desjardins, greffière-trésorière.

Accueil par monsieur le maire

1. Ordre du jour

84-24

Il est proposé par Diane Soucy, appuyé par Caroline Dumont d'accepter l'ordre du jour.

2. Acceptation du procès-verbal du 08 juillet 2024

85-24

Il est proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Diane Soucy d'accepter le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2024.

3. Compte à payer de juillet 2024

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2024

URBANISME ET PARC

BMR - Unoria	215.38 \$	halte-porte
BMR - Unoria	73.52 \$	béton pour balançoire et basket
Quincaillerie Gagnon	120.71 \$	halte-porte
Marc-André Pinault	100.00 \$	taille des arbres
Bélanger Centre jardin	149.47 \$	désherbage juillet
DCV Télécom	344.30 \$	installation 2 caméras

VOIRIE

Les aménagements Lamontagne	7 304.94 \$	abat poussière
Transport Jacques Couturier	1 580.90 \$	fauchage des accotements

HYGIÈNE DU MILIEU

Matrec	3 931.72 \$	cueillette déchets
--------	-------------	--------------------

ENTRETIEN CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Bélanger Centre jardin	198.41 \$	remplacer pommier mort
Sécuritas technologie	66.63 \$	système alarme
Francine Potvin	174.25 \$	conciergerie
DCV Télécom	172.16 \$	installation caméra

SALLE PAROISSIALE

BMR-Unoria	119.85 \$	chasse d'eau + plafond salle bain
Unoria	174.00 \$	semences gazon
Bélanger Centre jardin	170.14 \$	arbres
Gagnon Quincaillerie	81.39 \$	boyau d'arrosage
Bélanger Centre jardin	2 228.22 \$	gazon



No de résolution
ou annotation

GARAGE

Alyson Design & Multimédia	252.94 \$	écussons F-150
Dépanneur Lac-Humqui	41.96 \$	eau
Carquest	5.27 \$	entretien outillage
Carquest	73.30 \$	soufflet à air
Machinerie JNG Thériault	8.23 \$	sableur
Napa	344.91 \$	housses F-150
Napa	(92.69) \$	retour pièces Western
Valcourt Forestier L.S.N.	37.35 \$	limeur débroussailleuse
Télus	97.73 \$	internet

ADMINISTRATION

Dépanneur Lac-Humqui	17.98 \$	eau
Centre bureautique	226.40 \$	photocopies mai-juin 2024
MRC Matapédia	545.25 \$	honoraires informatiques
Receveur général	2 036.36 \$	d.a.s. juillet 2024
Ministère du revenu	5 050.27 \$	d.a.s. juillet 2024 et cnesst

IMMOBILISATION

Unoria	8 295.45 \$	tracteur à gazon
--------	-------------	------------------

34 146.70 \$

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2024

Hydro Québec	613.75 \$	voir verso
Visa	77.21 \$	voir verso
Salaires nets	15 421.81 \$	élus et employés

16 112.77 \$

Grand total **50 259.47 \$**

86-24

Il est proposé par Karine Dechamplain, appuyé par Caroline Dumont d'accepter les comptes à payer de juillet 2024.

4. Période de questions

Il n'y a aucune question

5. Dossiers internes

5.1 PAVL – Avenant - Résolution

L'Avenant no 1, de la convention intervenue entre la ministre des transports et de la mobilité durable et la paroisse de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui modifie les modalités de versement de l'aide financière. Ainsi les versements qui ne sont pas débutés au 01 avril 2024, seront fait au comptant en une seule fois.

Numéro de la demande d'aide financière : QXQ69722, GDM – 20211130-12

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter ;

87-24

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Normand Henley , appuyée par Diane Soucy , il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Gino Canuel, maire et Isabelle Desjardins, directrice générale sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.



No de résolution
ou annotation

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. F030

88-24

5.2 Collecte des matières 2025 - Choix

Le conseil municipal désire ajouter au service de collecte de base, la collecte des déchets aux 2 semaines l'été (+ 3 collectes) et pour l'année 2025, il ne demandera pas la collecte des encombrants.

5.3 Demande de dérogation mineure numéro DPDRL240061 – Décision

Une dérogation mineure est demandée afin que la municipalité autorise l'agrandissement d'un garage qui ne serait pas conforme à la réglementation municipale.

Considérant la localisation de l'agrandissement, soit à l'arrière du garage;

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Considérant que la demande a été affichée et publiée sur le site internet de la municipalité et qu'aucune opposition n'a été enregistrée;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la demande de dérogation mineure numéro DPDRL240061 en lien avec le lot 4 452 095.

5.4 Demande de dérogation mineure numéro DPDRL240067- Décision

Une dérogation mineure est demandée afin que la municipalité autorise la construction d'un garage qui ne serait pas conforme à la réglementation municipale.

Considérant la localisation prévue pour la construction, soit dans l'arrière-cour du bâtiment principal;

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Considérant que la demande a été affichée et publiée sur le site internet de la municipalité et qu'aucune opposition n'a été enregistrée;

89-24

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la demande de dérogation mineure numéro DPDRL240067 en lien avec le lot 4 452 116.

6. Varia

6.1 Comité de sécurité publique – Rapport annuel d'activités

Le rapport annuel d'activités du comité de sécurité publique de la MRC de la Matapédia nous est résumé, le comité mentionne avoir atteint ses objectifs. Le conseil municipal constate que très peu d'interventions sont réalisées par la Sûreté du Québec dans la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.

6.2 Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement

Un modèle de politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique nous est fourni par la CNESST, le conseil municipal demande que celle-ci soit modifiée pour l'adapter à la réalité de la municipalité et qu'elle soit envoyée aux membres du conseil municipal pour que ceux-ci en prennent connaissance et apportent des modifications au besoin.

6.3 GMC – Ouverture des offres

Le conseil municipal reçoit trois(3) offres à la suite de l'annonce de la mise en vente du camion GMC 2009.

90-24

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Bertin St-Gelais et de mandater la directrice générale pour effectuer le transfert du véhicule.

6.4 Pneus F-150

Nous recevons des soumissions pour l'achat de pneus sur le F-150, aucune décision n'est prise, le maire Gino Canuel et un employé municipal iront rencontrer le vendeur chez JM Villeneuve où l'achat du camion s'est fait pour négocier le prix de nouveaux pneus.



No de résolution
ou annotation

91-24

6.5 Camion Freightliner - Garantie

Il est résolu à l'unanimité de prendre la garantie complète sur le camion Freightliner acheté plus tôt cette année et de vérifier à quel moment nous prendrons cette garantie puisque nous avons un (1) an à la suite de la date de l'achat pour adhérer à la garantie.

7. Informations

7.1 TECQ 2024-2028 – Annonce

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation confirme la contribution gouvernementale de base de 578 789 \$ accordée à la municipalité pour la TECQ 2024-2028, la municipalité doit s'engager d'ici le 31 décembre 2028 à des investissements autonomes de 42 065 \$ dans les infrastructures municipales.

7.2 Gouvernement du Québec – Diverses informations

Dès le 08 août 2024, une déclaration d'intégrité devra être produite par une entreprise en vue de la réalisation d'un contrat public.

À partir du 06 septembre 2024, il sera possible pour un élu municipal de participer à distance à une séance du conseil extraordinaire et, dans certaines circonstances, à une séance du conseil ordinaire.

L'exception portant sur l'acquisition ou la location de biens dans un commerce de proximité détenu par une personne élue ou dans lequel cette dernière détient un intérêt, s'appliquera aussi aux employés et employés municipaux.

7.3 Fédération Québécoise des municipalités – Candidature Méritas 2024

La candidature de M. Normand Henley est présentée au Méritas 2024 pour son implication depuis près de 23 ans au poste de conseiller de la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.

7.4 Demande de don - Leucan

92-24

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 50 \$ à Leucan, association pour les enfants atteints de cancer.

7.5 Invitation 50^{ième} anniversaire – Victoire des Opérations dignité

Les membres du conseil municipal sont invités au 50^{ième} anniversaire de la victoire des Opérations Dignité, la fête aura lieu le 15 août 2024 à Esprit-Saint.

7.6 Invitation – Lancement de la campagne Centraide Bas-Saint-Laurent

Le lancement de la campagne annuelle 2024 de Centraide Bas-Saint-Laurent aura lieu le 19 septembre 2024 à Rimouski.

7.7 Rappel – 16^e édition de la Fête des Moissons

La Fête des Moissons se tiendra à la salle multifonctionnelle de Lac-au Saumon, le jeudi 10 octobre 2024 dès 17h00.

8. Période de questions

Un citoyen demande s'il serait possible d'instaurer une vidange de fosse septique commune à la municipalité, et ainsi faire bénéficier les utilisateurs d'une réduction de taux, la vidange pourrait être facturé sur le compte de taxes.

À la suite de la demande d'un citoyen, le conseil demandera à rencontrer notre marraine à la Sûreté du Québec pour nous aider à trouver des pistes de solutions aux problématiques rencontrées dans notre municipalité.

9. Rapport des élus (es)

Caroline Dumont réserve la date du 12 octobre 2024 pour souligner le départ à la retraite de Maryline Pronovost.

Nancy Malenfant demande que la niveleuse soit passée dans les rangs 8 et 9, que la signalisation pour la chaussée affaissée soit plus visible. Aussi, il serait bon de revoir la date pour le fauchage des talus pour éviter la multiplication de la berce.



No de résolution
ou annotation

Diane Soucy nous informe qu'une rencontre avec Jessie Proulx, conseillère en développement local a bien eu lieu, et qu'un terrain de basketball pourrait voir le jour bientôt. Pour le poste d'animateur-intervenant auprès des jeunes, celui-ci pourrait être affiché par ARTEL et ainsi être ouvert à tous, une rencontre avec ARTEL devrait avoir lieu en septembre 2024.

Normand Henley demande qu'un suivi soit fait auprès des Équipements Pierre-Paul Beaulieu pour que le morceau défectueux sur le souffleur soit réparé.

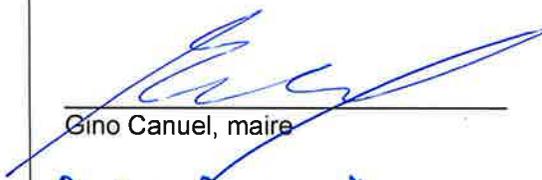
Marc Michaud demande qu'une évaluation des coûts pour le nivelage du terrain situé à l'arrière de la salle multifonctionnelle soit demandée à J.F. Excavation et services. Enfin, une demande de soumission sera faite pour la réparation ou l'achat d'un nouveau godet et le remplacement des cylindres sur le tracteur.

Gino Canuel nous informe qu'il planifie une rencontre avec le comité ARTEL après les vacances estivales.

10. Levée de l'assemblée

93-24

La levée de l'assemblée est proposée par Nancy Malenfant à 22h14.



Gino Canuel, maire



Isabelle Desjardins, greffière-trésorière